



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N° 2 :
RAPPORT DE
RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE DES
ORGANISATIONS (RSO)
2023

Séance Ordinaire du 8 octobre 2024

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué le 2 octobre 2024 par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 8 octobre 2024.

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Nathalie SOARES, Alain GERARD, Bruno QUERE, Armelle ABAZIOU BARTHELEMY, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Xavier DE JAVEL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 27

Absent : 1

Excusés : 7

Excusés avec procuration : Sandrine JOVENE (à Alain MARC), Michel MENJUCQ (à Françoise COSSECQ), Daniel BALLA (à Bérengère DUPIN), Benjamin DUGERS (à Emmanuelle ANGELINI), Violette LABARCHEDE (à Jean-Georges MICOL), Julie-Anne BROUSSIN (à Nathalie SOARES), Maxime JOYEZ (à Patrick ALVAREZ).

Absent : M. Jean-Jacques HERMENCE.

Secrétaire : Géraldine AUDEBERT

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2024

DOSSIER N° 2 : RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO) 2023

RAPPORTEUR : Jean-Georges MICOL

Le rapport de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) retrace l'ensemble des missions et activités des services, précise les réalisations de l'année écoulée ainsi que les principaux objectifs pour l'année suivante.

Depuis la mutualisation avec Bordeaux métropole, il intègre les activités portées par les services communs concernant : l'espace public, les finances, les ressources humaines et le parc matériel.

Ce rapport est à la disposition des membres de l'assemblée délibérante en téléchargement via le site de la commune : <https://rapportactivite-bouscat.fr>

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Article unique : Prendre acte du rapport de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) pour l'année 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ :
34 voix POUR

Fait et délibéré le 8 octobre 2024

LE MAIRE,

Le/La secrétaire de séance,

Patrick BOBET

Géraldine AUDEBERT

Rapport d'activité et de RSO Ville et CCAS



2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION « ACCOMPAGNER ET INNOVER »

VOLET 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOUS-VOLET 1 : PANORAMA

- CARTE D'IDENTITÉ
- CONSEIL MUNICIPAL
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SOUS-VOLET 2 : CHIFFRES CLEFS

- RESSOURCES HUMAINES VILLE ET CCAS
- COMPTES

SOUS-VOLET 3 : FAITS MARQUANTS 2023

- REDECOUPAGE ELECTORAL
- CÉLÉBRATION DU 10^{ème} ANNIVERSAIRE DU BOIS DU BOUSCAT
- PREMIÈRE ÉDITION DU FORUM DES MÉTIERS DE DEMAIN
- ÉVOLUTION DU STATIONNEMENT AU BOUSCAT
- LA VILLE DU BOUSCAT SERA RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE EN 2024
- PREMIÈRE ÉDITION DE MAI À VÉLO AU BOUSCAT

SOUS-VOLET 4 : RASSEMBLER, DIALOGUER, ANIMER

- PARTICIPATION CITOYENNE, ÉCOCITOYENNETÉ ET GOUVERNANCE
- ANIMATION, VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE
- VIE CULTURELLE

SOUS-VOLET 5 : PROTÉGER, PRÉSERVER, ACCOMPAGNER

- SERVICE AU PUBLIC ET CADRE DE VIE
- COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITÉ
- PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

SOUS-VOLET 6 : DÉVELOPPER, INNOVER, COMMUNIQUER

- MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS
- CONNECTIVITÉ ET NUMÉRIQUE
- INNOVATION ET TRANSITION

VOLET 2 : GRANDS PROJETS

SOUS-VOLET 1 : INAUGURATION DE LA HALTE FERROVIAIRE

SOUS-VOLET 2 : LE PROJET I-TER A OUVERT SES PORTES

SOUS-VOLET 3 : PROJET DE RÉHABILITATION DU CASTEL D'ANDORTE

SOUS-VOLET 4 : VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

SOUS-VOLET 5 : SPORTS, LES GRANDS TRAVAUX SE POURSUIVENT

SOUS-VOLET 6 : LE BOUSCAT 2030 : UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

VOLET 3 : PRIX ET LABELLISATIONS

SOUS-VOLET 1 : CERTIFICATIONS

SOUS-VOLET 2 : LABELS

VOLET 4 : INSTANTANÉS

ACCOMPAGNER ET INNOVER

La ville du Bouscat, à proximité immédiate de Bordeaux, **maintient ses équilibres entre croissance de la population, activités économiques, développement du niveau de services et d'équipements, et cadre de vie.**

Ville à taille humaine de 528 hectares soit 1 % du territoire métropolitain, Le Bouscat cultive son image de commune où « **il fait bon vivre** ».

Les espaces **verts publics et privés représentent 53 % du territoire** communal, soit 12m² par habitant, ce qui en fait une commune au profil équilibré entre part du bâti et part des espaces de nature en ville.

Engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de Développement durable, Le Bouscat poursuit ses actions notamment à travers un engagement Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

VOLET 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOUS-VOLET 1 : PANORAMA

- CARTE D'IDENTITÉ



- **24 331**

Habitants

- **528 HECTARES**

Superficie

- **9**

Écoles maternelles/élémentaires

- **5**

Parcs/jardin/bois

- **92**

Hectares d'espaces verts publics

- **120**

Associations

- **6**

Ensembles sportifs (5200 licenciés, 20 clubs fédérés à l'USB et 13 associations qui complètent l'offre sportive)

- **1**

Ecole Municipale de musique

- **5 200**

Inscrits à la Médiathèque

- CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL



Patrick BOBET
Maire du Bouscat

LES ADJOINTS AU MAIRE

 Général LAMARQUE 1 ^{er} Adjoint au Maire de l'Administration générale, de l'Urbanisme et des grands travaux	 Esther ANSELMI 2 ^e Adjointe au Maire de l'Action culturelle	 Jean-Denis NICOL 2 ^e Adjoint au Maire de l'Énergie, de l'Équipement, de l'Économie, de l'Environnement et de la Sécurité	 Philippe FABRE Adjoint au Maire de l'Équipement public	 Martine RECHANO 3 ^e Adjointe au Maire des Services Techniques et des Activités de la Ville
---	---	--	---	--

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

 Guillaume ALEXANDRE Conseiller municipal délégué à l'Économie Régionale	 Thomas BORSAILLES Conseiller municipal délégué au Tourisme	 Michal MENKOFF Conseiller municipal délégué à l'Énergie, à l'Équipement, à l'Environnement et à la Sécurité	 Bruno ODEBE Conseiller municipal délégué au Sport	 Sandrine JOYERE Conseillère municipale déléguée au Développement
--	---	--	--	---

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

 Muriel PÉTOUH Adjointe au Maire de la Santé et de l'Insertion sociale	 François COSTESCA Adjoint au Maire de la Sécurité	 Alain MARC 3 ^e Adjoint au Maire de la Santé, de la Sécurité et des grands équipements	 Marie DA ROCHA 3 ^e Adjointe au Maire de l'Éducation	 Nathalie SOBARS 3 ^e Adjointe au Maire de l'Énergie et des grands équipements
--	--	---	---	--

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

 Daphné GAUSSE	 Benoît DUPIN	 Caroline ALDEBERT	 Cécilia RETTI	 Daniel BALLA
 Agnès BORTELARY	 Alain GÉRARD	 Benoît DUCERS	 Sarah TERPENT	 Xavier de JAVEL
 Dimitri ROUSSEAU	 Didier PAUTY	 Jean-Jacques REMENICK	 Claire LEFRAN	 Mauro ZOTTI
			 Patric ALVAREZ	



Suivez en direct et téléchargez les vidéos des séances du conseil municipal www.bouscat.fr

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public, coordonne les actions menées dans le champ social sur le territoire communal. En complément du Conseil Départemental (Maison Départementale de la solidarité et de l'insertion), le CCAS est l'un des principaux acteurs de la ville en matière d'actions sociales.

Un centre communal d'action sociale (CCAS) intervient principalement dans trois domaines :

- L'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire.
- L'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en oeuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux.
- L'animation des activités sociales.

Le conseil d'administration du centre communal d'action sociale est composé comme suit :

• **Le Maire, Patrick Bobet**

• **6 Membres élus en son sein par le Conseil Municipal – 28 mai 2020**

- Maël Fetouh
- Nathalie Soarès
- Armelle Barthélémy-Abaziou
- Bérengère Dupin
- Jean-Jacques Hermence
- Patrick Alvarez

• **5 Membres désignés par le Maire, par arrêté :**

Au titre des associations familiales (sur proposition de l'U.D.A.F) :

- Véronique de Monplanet

Au titre des associations de retraités et de personnes âgées :

- Christianne Cazabonne-Dinier

Au titre des associations de Personnes à Mobilité Réduite

- Catherine Lalanne

Au titre des associations d'insertion et de lutte contre les exclusions

- Odile Leclaire

Au titre des personnes qualifiées

- Alain Zimmermann
- Arnaud Magnin

SOUS-VOLET 2 : CHIFFRES CLEFS

- RESSOURCES HUMAINES VILLE ET CCAS

Lignes directrices de gestion

Adoptées en 2021, les lignes directrices de gestion traduisent la politique de Ressources Humaines de la Ville et du CCAS en définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources Humaines et les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents.

Elles consolident les orientations et règles existantes tout en les renforçant par des actions et projets nouveaux et permettent de définir les enjeux et les objectifs de la politique de RH à conduire pour l'avenir : sur le sens et les valeurs des missions de service public, le renforcement de la protection des agents, l'amélioration continue des conditions de travail...

Concernant les orientations pour les promotions, des critères de sélection clairs et transparents ont été élaborés en concertation avec les représentants du personnel, ils s'appuient sur la prise en compte de l'engagement professionnel, les parcours de formation et valorisent les réussites aux concours ou examens.

EN 2023

7 réunions du Comité Social Technique

Cette instance est composée à la fois des représentants du personnel et des représentants de la Ville.

4 réunions de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSSCT)

La FSSSCT est instituée au sein du comité social territorial et est consultée sur les projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils ne s'intègrent pas dans le cadre d'un projet de réorganisation de service.

MOYENS HUMAINS

Ville du Bouscat : 417 agents (280 fonctionnaires soit 67% / 92 CDD permanents soit 22% / 45 CDD non permanents soit 11%)

9.12% - Catégorie A (38 agents)

19.18% - Catégorie B (80 agents)

63.31% - Catégorie C (264 agents)

8.39% - Catégorie H (apprentis/assistants maternels) (35 agents)

72.66% de femmes (202 fonctionnaires / 66 CDD permanents / 35 CDD non permanent)

27.34% d'hommes (78 fonctionnaires / 26 CDD permanents / 10 CDD non permanents)

CCAS du Bouscat : 27 agents (22 fonctionnaires soit 81% / 4 CDD permanents soit 15% / 1 CDD non permanents soit 4%)

11.11% - Catégorie A (3 agents)

3.7% - Catégorie B (1 agent)

85.19% - Catégorie C (23 agents)

96.29% de femmes (21 fonctionnaires / 4 CDD permanents / 1 CDD non permanent)

3.70% d'hommes (1 fonctionnaire)

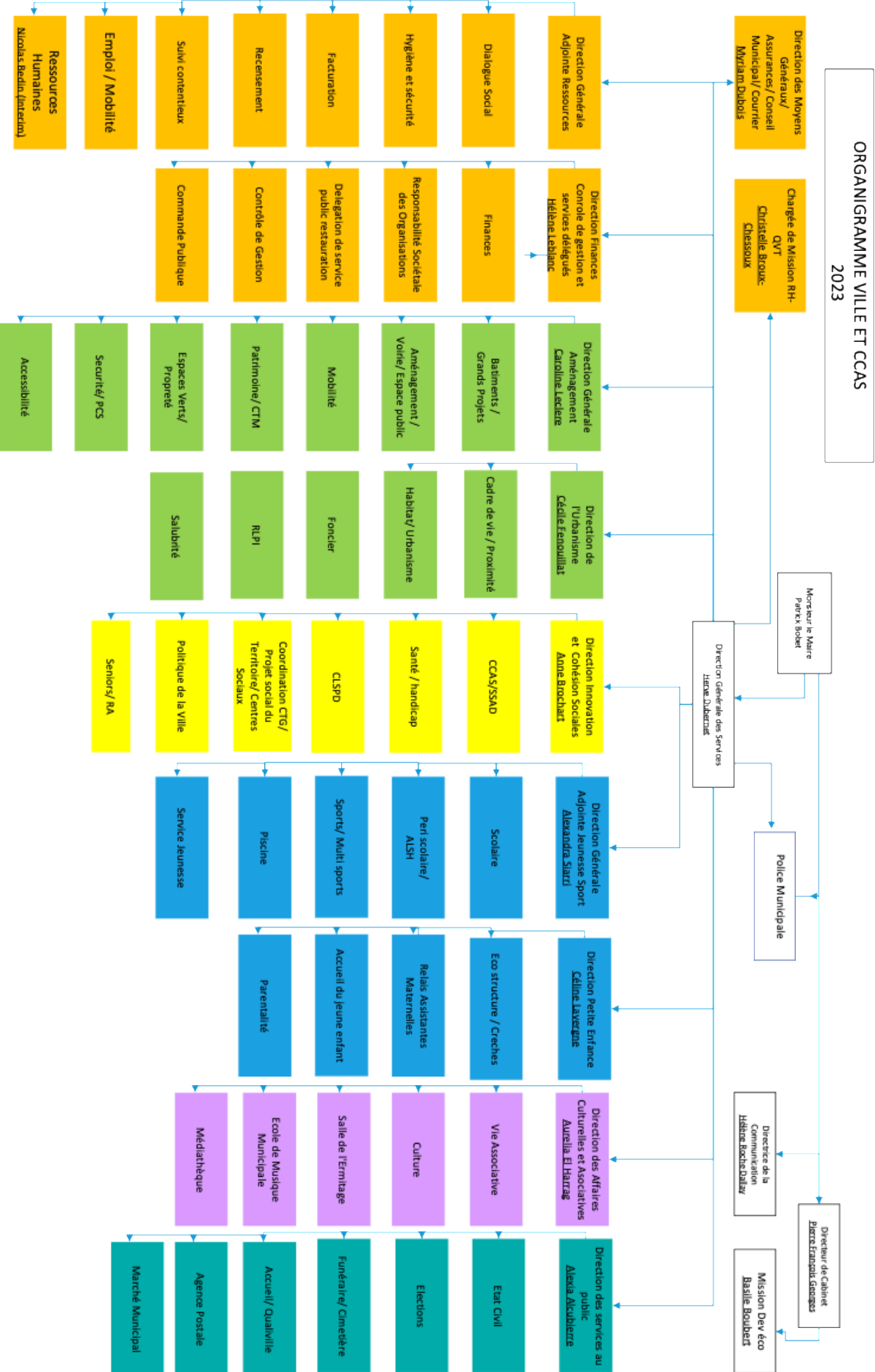
PROMOTIONS EN 2023

26 promotions (avancement de grade - promotion interne - réussites à concours).

Parmi elles :

- 18 femmes
- 8 hommes, dont 1 promotion au CCAS

RAPPORT D'ACTIVITÉ – 2023 – VILLE DU BOUSCAT



- COMPTES

>> Compte administratif et budget primitif 2023 – Voir les pièces jointes en annexe

SOUS-VOLET 3 : FAITS MARQUANTS 2023

- REDÉCOUPAGE ELECTORAL

Une réflexion a été engagée en 2023 afin de transférer les 18 bureaux de vote aménagés dans 5 écoles maternelles et primaires de la ville dans des locaux municipaux mieux adaptés à l'organisation d'élections et à l'accueil des électeurs : le complexe culturel de l'Ermitage-Compostelle et 3 complexes sportifs : Jean Martial, Jehan Buhan et Bernard de la Filolie.

3 nouveaux bureaux de vote ont été créés permettant de limiter et d'équilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote et ainsi respecter les préconisations de la Préfecture. 21 bureaux de vote sont désormais répartis sur 4 lieux de vote.

Cette nouvelle implantation des lieux de vote a été adoptée par la Préfecture de la Gironde, à compter du 1er janvier 2024.

- CÉLÉBRATION DU 10^{ème} ANNIVERSAIRE DU BOIS DU BOUSCAT

Situé à proximité immédiate de l'hippodrome, le Bois du Bouscat, espace de nature en ville de 5 hectares, a fêté ses 10 ans le 14 juin 2023. Celui-ci est né de la volonté de la Ville de décliner l'engagement municipal « un quartier un parc » avec pour objectifs de concilier la valorisation d'un espace naturel et l'ouverture au public dans une logique urbaine et de cohésion sociale. Il est depuis 10 ans un véritable refuge de biodiversité, abritant près de 170 variétés ou espèces différentes dont nombreuses sont protégées. Espace de balade ou de sport pour les uns, de découverte et de jeux pour les autres, il est devenu un lieu de vie et le théâtre de nombreuses animations et d'événements au cœur de la ville et du quartier Champ de courses.

- PREMIÈRE ÉDITION DU FORUM DES MÉTIERS DE DEMAIN

Le 4 février 2023, le service Info Jeunes a proposé un nouveau rendez-vous aux jeunes afin de les informer sur les nouveaux métiers et les nouvelles filières d'orientation associées aux métiers de demain et liées aux innovations technologiques. Sollicité de plus en plus par leur public sur ces sujets et au regard des difficultés rencontrées par les entreprises pour recruter des profils spécifiques, le service Info Jeunes a rassemblé les acteurs majeurs du territoire en la matière et a organisé des rencontres, conférences et ateliers lors d'une journée dédiée.

- ÉVOLUTION DU STATIONNEMENT AU BOUSCAT

En mai 2023, l'offre du stationnement au Bouscat a évolué dans différents quartiers de la Ville. En effet, depuis 2017, plusieurs phases de concertation auprès des Bouscatais ont été menées et ont permis d'évaluer, d'ajuster et d'harmoniser la transformation du stationnement au Bouscat, en prenant en compte les différentes spécificités du territoire. La politique du stationnement est un outil indispensable du partage de l'espace public et permet de répondre à

de multiples enjeux tels que la mobilité durable, l'assurance d'un cadre de vie adapté à tous les âges et tous les besoins, ou le maintien d'une attractivité commerciale. Ainsi le stationnement dans le secteur de la Barrière du Médoc est devenu payant représentant près de 1250 places et les zones bleues existantes se sont élargies. En plus du centre-ville, du parking Calypso et du quartier Jean-Jaurès/Ravezies, l'avenue Auguste Ferret et les 4 parkings situés à proximité du centre-ville (Dennery, Formigé, les Cèdres et Jules Ferry) ont été intégrés dans le périmètre des zones bleues bouscataises.

- **LA VILLE DU BOUSCAT SERA RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE EN 2024**

Depuis plusieurs années, la ville du Bouscat met en œuvre de nombreuses actions en faveur des valeurs de l'olympisme qui s'inscrivent à la fois dans les enjeux « sport et santé » du Bouscat 2030 et dans les objectifs du label « Terre de jeux 2024 », obtenu en 2020.

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris organisés en 2024, la ville du Bouscat a été sélectionnée pour accueillir la flamme olympique, de passage sur le territoire métropolitain au cours du deuxième trimestre 2024.

Pour rappel, tradition incontournable dans l'histoire des Jeux, le relais de la flamme olympique permet de mettre en lumière les lieux emblématiques situés dans les différentes régions du pays et de célébrer le sport et la pratique sportive sous toutes ses facettes.

- **PREMIÈRE ÉDITION DE MAI À VÉLO AU BOUSCAT**

Initié en 2020 par le ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Mai à vélo a pour vocation d'encourager petits et grands à la pratique du vélo et de faire découvrir ou redécouvrir, les nombreux avantages de la bicyclette. La Ville a souhaité s'inscrire dans cet événement aux objectifs connectés et croisés au Bouscat 2030 et aux engagements RSO en faveur des mobilités douces. Ainsi, différents parcours ont été proposés avec des niveaux de difficulté différents et en fonction de leur cyclabilité. Pour cette première édition, 732 Bouscатаis ont participé et ont parcouru près de 34 000 kilomètres sur le territoire communal. De plus, la ville du Bouscat a été classée 22ème sur les 110 collectivités engagées dans la catégorie des villes de moins de 30 000 habitants.

SOUS-VOLET 4 : RASSEMBLER, DIALOGUER, ANIMER

- PARTICIPATION CITOYENNE, ÉCOCITOYENNETÉ ET GOUVERNANCE

LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'exercice de la participation citoyenne se décline au Bouscat depuis de nombreuses années au travers de divers outils et instances qui contribuent au dialogue entre les acteurs du territoire et constituent les bases d'une gouvernance partagée : réunions publiques, réunions de quartier, réunions thématiques, ateliers du quotidien, forum de la communauté éducative, l'AGORA... L'équipe municipale a fréquemment recours aux différents dispositifs existants pour améliorer le service rendu aux usagers, pour éclairer les décisions et d'une manière générale pour favoriser une vie locale au plus près des besoins des Bouscatais.

En 2023, plusieurs rendez-vous de concertation ont été organisés afin de poursuivre le travail engagé avec les Bouscatais :

- Au printemps 2023 : Une réunion sur le changement du sens de circulation dans le quartier Jean Jaurès
- En juin 2023 : Des réunions de concertation autour du futur skate park
- En juillet 2023 : La grande réunion publique annuelle permettant de faire un point d'étape sur les projets réalisés et les projets en cours mais également de rencontrer les habitants et échanger sur différents sujets
- Entre novembre et décembre 2023 : Lancement d'un cycle de réunion publique organisé par quartier qui s'est poursuivi en 2024

LE FORUM DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Dans la continuité du Forum de l'Éducation, cette instance réunit les acteurs de la communauté éducative du territoire dans l'esprit de Génération Alpha, la nouvelle feuille de route pour la jeunesse. Cette formule « augmentée » vise à favoriser les interactions entre les professionnels, acteurs institutionnels tels que l'éducation nationale et la CAF, et associatifs avec notamment la présence des deux centres sociaux du Carrousel et de Ricochet.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Parmi les grandes priorités de la *Génération Alpha* figurent la création de nouveaux outils de participation et la sensibilisation des jeunes aux grands principes civiques et démocratiques. Le Conseil Municipal des Enfants (CME) participe pleinement à cette double ambition en leur permettant de découvrir et de participer à la vie de la cité.

S'adressant aux élèves en CE2 et CM1, ce Conseil Municipal des Enfants est élu pour deux ans. Les enfants y étant élus, à la suite d'un processus de désignation démocratique, participent à

des commissions thématiques (vivre ensemble, développement durable, santé et bien-être, ouverture internationale etc.) et des plénières de restitution. L'idée reste de recueillir la parole des jeunes et de leur donner la possibilité de formuler des propositions pour la ville d'aujourd'hui et de demain.

Au cours de l'année 2023, le CME s'est renouvelé puisque le mandat du premier CME prenait fin en 2023. Les 35 petits élus Bouscatais ont donc passé le flambeau à une nouvelle équipe, élue en novembre 2023 jusqu'en 2025.

L'AGORA, UN OBSERVATOIRE DYNAMIQUE ET TRANSVERSAL AU SERVICE DU TERRITOIRE

Pour rappel, l'Agora est pilotée par les centres sociaux, la Ville et le CCAS. L'agenda est rythmé par des plénières, des cafés rencontres, des formations, des groupes de travail, à raison d'une rencontre par mois en moyenne. Pour rappel, un des objectifs principaux de l'Agora est la collecte de données et des besoins du territoire.

Au cours de l'année 2023, plusieurs travaux ont été menés dont la contribution à la démarche intitulée « Le BouscaTHÉritoire ». Avec « Le BouscaTHÉritoire, l'Agora a proposé un espace de concertation des acteurs institutionnels et associatifs sur des thématiques choisies. Ces rencontres ont débuté à la fin de l'année 2023 et se sont poursuivies au cours du 1^{er} trimestre 2024. Elles ont été menées dans le cadre de la construction d'un Projet de cohésion sociale pour favoriser les solidarités, le lien social et le bien vivre-ensemble. Cette démarche contribue à la réflexion pour les renouvellements des projets du territoire, notamment la Convention Territoriale Globale, les centres sociaux, Info Jeunes, le Projet Éducatif de Territoire ou le projet jeunesse.

- ANIMATION, VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

UN TISSU ASSOCIATIF DYNAMIQUE ET ENGAGÉ

Après trois années difficiles à la suite de la COVID, les associations du Bouscat, toujours aussi enthousiastes et impliquées, ont à cœur de proposer de nouvelles activités à leurs adhérents. Les associations sont de véritables partenaires de la ville. Par leurs actions, elles veulent rompre l'isolement de certains, proposer des moments de convivialité et renforcer le lien social.

Toujours présentes lors des manifestations associatives mises en place par le service Associations (Rendez-vous des présidents, Pique-nique des bénévoles, Forum des associations, Journée des artistes sur la place...), elles participent également aux animations de la ville comme le Salon du Livre Jeunesse, la fête des jardins, la journée des arts de l'école de musique, la fête de la musique, le bal et feu d'artifice de la fête nationale ainsi que le marché de Noël. Pas de grands projets pour 2023, mais pour l'année à venir, les associations souhaitent avoir une implication encore plus forte dans les grands projets de la ville (projet de cohésion sociale, ateliers de l'Agora...).

LE BOUSCAT LABELLISÉ TERRE DE JEUX 2024

Depuis le 11 septembre 2020, Le Bouscat est labellisé « Terre de Jeux 2024 ». Attribué par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ce label continue de vivre au Bouscat grâce à des temps d'animations organisés au cours de l'année dont la journée Olympique et Paralympique qui se déroule chaque année au mois de juin.

Pour rappel, il s'adresse à toutes les collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif.

Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, il permet à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux
- l'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport
- l'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre

Le label « Terre de Jeux 2024 » entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies. En son sein, chacun pourra s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau, révéler le meilleur de son territoire, et donner de la visibilité aux actions et aux projets de sa collectivité.

En 2023, à travers ce label, une exposition intitulée « Histoire, sport et citoyenneté » a été accueillie dans différents lieux de la Ville et a permis de retracer près de 125 ans d'histoire en

partant des Jeux Olympiques d'Athènes en 1896 jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

**La région Nouvelle-Aquitaine compte 80 collectivités territoriales labellisées « Terre de Jeux 2024 ».*

DES ANIMATIONS POUR LE PLAISIR DE TOUS

Au cours de l'année 2023, de nombreux évènements, animations, et grands rendez-vous annuels se sont déroulés au rythme des saisons.

Dans les premiers mois de l'année 2023, le service Info Jeunes a organisé le 1er forum des métiers de demain autour des thèmes tels que la robotique, la 3D et les métiers du numérique ainsi que le traditionnel salon jobs d'été qui a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leurs recherches d'emploi saisonnier. La cérémonie des décorés du travail a fait son retour après deux années d'absence et la 22^{ème} édition du Salon du livre Jeunesse a fêté la Préhistoire pour le plaisir des petits et des grands.

La Fête des Jardins, évènement signature du printemps a célébré la nature sous toutes ses formes lors de sa 12^{ème} édition.

Malgré un évènement pluvieux, la Musique a été mise à l'honneur à l'Ermitage Compostelle et au Parc de l'Ermitage le 21 juin et les évènements de l'Été Métropolitain ainsi que le traditionnel bal du 13 juillet ont animé l'été des Bouscatais et des Bouscатаises.

Le Forum des associations, les repas de rue, la semaine bleue, le mois Octobre Rose et la 2^{ème} édition des métiers en uniforme ont été organisés au cours de l'automne et ce sont le Salon de la Création et le Marché de Noël qui ont clôturé l'année en beauté en faisant la part belle aux festivités de fin d'année.

- VIE CULTURELLE

DES ACTIONS DE MEDIATION AVEC L'ARTISTE COMPLICE

Pour la deuxième saison culturelle consécutive, la Ville a fait appel au danseur et chorégraphe Sohrâb Chitan en qualité « d'artiste complice » afin de poursuivre le travail de médiation engagé auprès des scolaires en 2021/2022. De janvier à juin, Sohrâb Chitan et les danseurs de sa compagnie ont animé des ateliers de danse auprès d'une classe de 3^{ème} du collège Jean Moulin. Ces moments privilégiés avec le chorégraphe et les danseurs ont permis aux élèves d'échanger avec les professionnels sur leur parcours, leur métier, et de présenter sur la scène de l'Ermitage-Compostelle, lors de la présentation de la saison 2023/2024, « Deter Teens », une forme chorégraphique spécialement adaptée du spectacle « Deter ».

CRÉATION DE CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE ELEMENTAIRES EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LAFON FÉLINE

Depuis 2012, la ville du Bouscat soutient un cursus spécifique d'enseignement artistique d'une dimension culturelle exceptionnelle. En effet, en Gironde, seuls trois établissements d'enseignement artistique possèdent le label CHAM validé par l'Éducation nationale : le conservatoire de musique Jacques Thibaud de Bordeaux, l'école municipale de musique et de danse de Talence et l'école municipale de musique du Bouscat.

Depuis leur création, les classes CHAM de l'école municipale de musique du Bouscat se déroulent dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Collège Jean-Moulin du Bouscat et concernent des élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Adapté, sur mesure et gratuit, ce dispositif offre à des élèves motivés la possibilité de recevoir, dans le cadre de leur emploi du temps scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique reposant sur des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

En 2023, il a été décidé d'étendre, dès la rentrée de septembre, ce parcours musical en milieu scolaire à des élèves de l'école élémentaire Lafon Féline du Bouscat. Grâce à une réorganisation des enseignements de l'école de musique, ce projet est mis en place en deux phases :

- Phase 1 en septembre 2023 : Lancement des CHAM Voix (CE1 et CE2) pour 24 élèves
- Phase 2 en septembre 2024 : Lancement des CHAM instruments (CM1 et CM2) pour 24 élèves.

AVEC MINIMUM VITAL, LE ROCK PROGRESSIF S'INVITE A LA SOURCE

Minimum Vital, groupe phare de la scène bordelaise, a pris ses quartiers à la Source le vendredi 3 novembre 2023, pour une prestation de haut vol pleine d'énergie. La notoriété de ce groupe dépasse largement le périmètre régional, puisqu'ils sont reconnus internationalement comme groupe majeur de rock progressif. Ce concert a d'ailleurs été précédé d'une conférence

d'Aymeric Leroy, auteur d'un livre sur le sujet. Cette conférence fut dédiée au rock progressif, mouvance musicale peu connue du grand public, qui a émergé à la fin des années 60 et transcende les genres et le formatage commercial.

LA PROTECTION DU BÂTIMENT DES BAINS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Par arrêté du 06 mars 2009, la ville du Bouscat a obtenu l'inscription du Castel d'Andorte, de la chapelle et du pavillon qui lui fait face au titre des Monuments Historiques.

Dans le cadre du projet de réhabilitation du Castel d'Andorte et de ses dépendances, une étude historique conduite par la maîtrise d'œuvre a démontré que le bâtiment appelé communément « Orangerie » était en fait des bains. Cet édifice construit en 1912 sous la direction de l'Architecte Albert Touzin, d'une surface de 371,5 m², offre un très beau volume en double hauteur avec mezzanine sous une toiture vitrée. Voulant conserver ce témoin d'une architecture « Art Nouveau » du début du XXème, exemple assez rare dans une agglomération essentiellement remarquable pour son architecture classique du XVIIIème siècle, la ville du Bouscat a sollicité auprès de la DRAC la protection au titre des Monuments Historiques des bains et l'a obtenue en mars 2023.

UN NOUVEAU LOGICIEL DE BILLETTERIE

Afin de faciliter l'accès à la billetterie en ligne, l'Ermitage-Compostelle a déployé un nouvel outil de billetterie, plus ergonomique et intuitif, permettant de choisir sa place sur le plan de la salle, de recevoir ses billets sous format électronique, de réserver des spectacles gratuits, etc.

SOUS-VOLET 5 : PROTÉGER, PRÉSERVER, ACCOMPAGNER

- SERVICE AU PUBLIC ET CADRE DE VIE

PREVENTION, SECURITE ET STATIONNEMENT ASSURES PAR LE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

Le Bouscat est une ville reconnue pour sa qualité de vie et sa tranquillité chères à ses habitants. La tranquillité publique, le bien-être et la sécurité de chacun sont l'affaire de tous. Pour maintenir et préserver ce cadre de vie, la Ville conjugue ses forces et ses actions avec les acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance sur le territoire.

L'année 2023 a été marquée par de nombreuses initiatives significatives visant à améliorer le stationnement, la sécurité et la prévention. Trois axes principaux ont été au cœur de leurs actions : la mise en place du stationnement payant dématérialisé, le développement de la vidéosurveillance et le renforcement de la prévention de la délinquance. Depuis mai 2023, le service a la charge de la gestion du stationnement sur la zone payante et les zones bleues. Les agents accompagnent les usagers de la plateforme du stationnement dans leurs démarches. La mise en place du dispositif a favorisé le stationnement des riverains et des professionnels. Il a permis d'augmenter la rotation des véhicules, de libérer l'espace public et a encouragé les déplacements doux plus vertueux pour l'environnement.

Au cours de cette année, 40 caméras de vidéosurveillance ont été réparties stratégiquement sur le territoire communal. Ces installations visent à dissuader les actes de délinquance, à faciliter les enquêtes et renforcent les collaborations avec la police nationale.

Au plus près des riverains, les agents patrouillent sur l'ensemble du territoire communal afin de garantir la tranquillité et la sécurité des bouscatais. Le service de la police municipale coordonne le dispositif de la participation citoyenne à la sécurité, un ensemble de citoyens qui par leur vigilance et leur sens civique relayent des signalements. Il bénéficie via les élus en charge de la sécurité, représentants de la commune au comité exécutif du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU/EFUS) de la connaissance des projets sur les évolutions de la réglementation et des échanges sur les solutions éprouvées de lutte contre la délinquance ou l'incivilité dans les villes de même strate.

En outre, le service de la police municipale est membre du comité de pilotage du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Il participe aux séances plénières et aux groupes de travail thématiques avec les acteurs locaux (commerçants,

associations, bailleurs, syndics...) en vue de coordonner les actions de prévention, de sécurité et d'apporter des solutions concrètes et partenariales à des problèmes identifiés.

Les agents de la police municipale assurent des missions de prévention et de surveillance afin de garantir le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques aux bouscatais. En 2023, ils ont émis 2666 mains courantes, répondu à 4426 sollicitations (appels, accueil et courriers), traité 118 Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) et délivré 306 attestations de participation à la formation sur piste sécurité routière.

UN ESPACE DE VIE SKATABLE À LA PLAINE DES ÉCUS

Depuis plusieurs années, la Ville offre de nombreuses infrastructures réparties sur le territoire, afin de permettre à tous les Bouscatais d'accéder à la pratique sportive de son choix. Depuis 2020, la Ville a engagé de nombreux projets structurants dont l'espace de vie skatable qui sera positionné au cœur de la Plaine des familles et des sports. Ce projet s'intègre dans une réflexion engagée dans le cadre du Bouscat 2030 sur la place du skate dans la ville et la création d'un skatepark, équipement dédié à la pratique et lieu de socialisation.

L'année 2023 a été une année de construction et de concertation pour ce projet. En effet, au cours de plusieurs réunions et ateliers, les habitants et les partenaires ont été invités à réfléchir au projet dans son ensemble et imaginer le futur équipement qui verra le jour en 2025.

DES MICRO-FORÊTS AU BOUSCAT

En 2020, Bordeaux Métropole a lancé l'opération « Plantons 1 000 000 d'arbres » afin de planter un million d'arbres sur le territoire métropolitain, répartis sur une décennie. Ce dispositif a plusieurs objectifs : améliorer la qualité de l'air, lutter contre les îlots de chaleur et rafraîchir la ville, et favoriser la biodiversité en ville. Ainsi, la Ville du Bouscat s'est inscrite dans cette opération et deux micro-forêts ont été plantées en 2023. La première a été installée au Parc de la Chêneraie à proximité de l'aire de jeux et la deuxième à côté de la salle Bernard de la Filolie. Au total, ce sont 935 plants d'arbres qui ont été plantés sur la commune.

DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

En 2023, plusieurs études ont été lancées et menées afin de repenser et de redessiner de nouveaux aménagements pour plusieurs voies de la Ville au service de la sécurité, de l'écomobilité et de l'apaisement de certaines d'entre elles. Parmi elles :

- **La rue Bonnaous**

Imaginée sous la bannière du projet du Bouscat 2030, le projet de la rue Bonnaous a fait l'objet d'études et de concertation avec les riverains en 2023. En effet, l'objectif des nouveaux aménagements de cette rue est de permettre la traversée du Bouscat à vélo, de la Plaine des écus jusqu'au boulevard Pierre 1^{er}. Ainsi, grâce à des zones de rencontres, et des nouveaux aménagements paysagers, cette vélo-rue à sens unique permettra de transformer cet axe en une voie apaisée au service des mobilités douces, reliant le centre-ville jusqu'à la future Plaine des sports et des familles. Le début des travaux est prévu en 2024.

- **Les rues Mandel et Châteaubriand** ont également fait l'objet d'études, favorisant leurs futures transformations. Ainsi, au printemps 2023, des travaux ont été réalisés sur la rue Mandel, permettant la création d'une voie de circulation apaisée et partagée pour les différents usages. Les travaux de la rue Châteaubriand, quant à eux, sont programmés au 1^{er} trimestre 2024.

- **Le futur giratoire Victor Hugo/ Raymond Ducourneau** a également connu des phases d'études en 2023 afin de fluidifier la circulation de l'avenue Victor Hugo. Les travaux sont également programmés en 2024.

DÉPLOIEMENT DES COMPOSTEURS COLLECTIFS

Les biodéchets représentent aujourd'hui le tiers de nos déchets ménagers et la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGEC) adoptée en février 2020 prévoit l'obligation du tri à la source de ces biodéchets à partir de 2024 pour tous, y compris les ménages. C'est à la collectivité disposant de la compétence « collecte des déchets » sur un territoire qu'il revient d'organiser la mise en place de ce tri. C'est donc en concertation avec la Ville que Bordeaux Métropole, en charge de la gestion des déchets a mis œuvre une première phase de déploiement au cours du dernier trimestre 2023. A ce titre, deux composteurs collectifs situés rue Rigal et à proximité du parc de l'Ermitage, ont vu le jour. Ces concertations menées avec des habitants volontaires se poursuivront en 2024 et en parallèle, des solutions adaptées aux autres usages seront déployées.

LE PARC DE LA CHÊNERAIE, LABELLISÉ REFUGE LPO

Au cours du dernier trimestre 2023, le Parc de la Chêneraie a été labellisé refuge LPO (Ligue de Protection pour les Oiseaux). Cette labellisation s'inscrit à la fois dans le cadre de la politique de développement de la nature en ville, de sensibilisation des habitants aux enjeux de préservation d'espaces d'accueil de la biodiversité mais également dans les objectifs du projet éducatif Génération Alpha en termes d'accompagnement des jeunes Bouscatais. Ce site arboré de 5 hectares, entouré de quartiers résidentiels,

permet d'offrir aux Bouscatais un lieu pour se reposer, se ressourcer mais fait également l'objet de diverses expériences pédagogiques.

En parallèle, ce travail a permis de mettre en lumière les différentes espèces faunistiques présentes sur le site dont 27 espèces d'oiseaux et 6 espèces de papillons de jour. Cette nouvelle distinction va permettre de poursuivre les projets en cours et à venir et fait du parc de la Chêneraie, un refuge de biodiversité bouscataise.

- COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITÉ

INFOJEUNES LE BOUSCAT, ALLER ET FAIRE AVEC

Depuis octobre 2019, le service s'est installé au premier étage du bâtiment La Source. Dans ces locaux partagés avec la Mission Locale Technowest, le jeune peut-être ainsi orienté/accompagné dans sa globalité avec une prise en charge transversale.

« Dans le cadre de la labellisation Info Jeunes obtenue depuis 2020 auprès de la délégation régionale de Jeunesse et Sport, nous avons mis la parole des jeunes au centre des dispositifs et des projets. Pour cela, les actions que nous avons proposées (forum santé, 1^{ère} édition du forum des métiers de demain, formations BAFA et PSC1, ateliers orientation ou emploi, accompagnement à la mobilité, lutte contre le harcèlement, éducation à l'égalité ...) favorisent l'expression et la prise de responsabilité autour du développement de compétences sociales ou civiques et de l'apprentissage d'une citoyenneté active. » Audrey Calluau, Responsable du Service Jeunesse.

Depuis deux ans, deux animateurs ont pour mission d'intervenir hors les murs. Ils interviennent notamment dans les collèges autour de la question du harcèlement. Par ailleurs, Info Jeunes Le Bouscat poursuit son action relais autour de la Carte Jeunes déployée sur plusieurs communes de la Métropole.

LE RELAIS PETITE ENFANCE, LIEU RESSOURCE POUR LES PARENTS À LA RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL

En 2021, dans le cadre de la réforme nationale des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des Ram qui deviennent les « Relais petite enfance (RPE), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels ».

Pour accompagner le déploiement des missions du RPE et permettre à court terme que ce service devienne l'unique porte d'entrée des familles vers l'offre d'accueil petite enfance, la Ville et la CAF ont conjointement décidé, dans le cadre de la CTG, de développer le pilotage en recrutant une deuxième animatrice à temps plein.

Tout en renforçant l'accompagnement des assistants maternels, le RPE veut faciliter la démarche des familles à la recherche d'un mode d'accueil. Au-delà des démarches administratives liées à l'inscription, il s'agit d'offrir aux parents un lieu d'accueil, d'écoute et d'informations ciblées.

En 2023, 555 sur 682 familles avec enfants de moins de 3 ans ont été accueillies au RPE. L'objectif fixé en 2024 du RPE est de réaliser 100% des entretiens de pré-inscription contre 60% en 2023. De plus, près de 70 % des assistantes maternelles du territoire ont fréquenté le RPE en 2023, sur les temps d'accueil collectifs.

VERS DES CRÈCHES DE PLEIN AIR AU BOUSCAT

« Qu'ils courent dehors quand il pleut, qu'ils enlèvent leurs souliers quand ils trouvent un peu d'eau, et quand l'herbe des près est humide de rosée, laissez leurs pieds nus la fouler : qu'ils se reposent paisiblement quand un arbre les invite à dormir à son ombre. » - Maria Montessori

Cette pédagogie du plein air et du contact avec la nature est de plus en plus encouragée dans nos crèches. Élément essentiel de nos projets pédagogiques, condition indispensable au bon développement et à la bonne santé psychique et physique des enfants, les freins sont levés les uns après les autres et les jardins sont pensés comme le prolongement des espaces de vie, quelle que soit la météo.

Par beau temps, les nourrissons comme les plus grands jouent, déjeunent et font la sieste dehors.

Parallèlement, des habitants du quartier se font régulièrement « promeneurs » quelques heures par semaine pour accompagner les sorties d'enfants en dehors de la crèche, au parc de la chêneraie ou ailleurs. La crèche s'ouvre de plus en plus sur l'extérieur et sur le quartier offrant l'opportunité de belles rencontres. Cette action répond au principe N°6 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

Depuis 2023, l'équipe de la crèche la Chenille Verte a lancé un projet collaboratif ouvert aux habitants du quartier afin de végétaliser les espaces aux alentours du bâtiment.

ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL MUNICIPALE DU JEUNE ENFANT

Depuis le mois d'août 2023, la ville du Bouscat réserve 3 berceaux dans une crèche d'entreprises pour les jeunes parents Bouscatais, permettant d'élargir son offre en matière d'accueil du jeune enfant.

LE RENDEZ-VOUS DES 1000 PREMIERS JOURS

Action lauréate de l'appel à projet du Ministère des Solidarités, ce cycle de rendez-vous s'est déroulé entre 2022 et 2023 par une série six soirées thématiques animées par Fanny BOYER, psychologue clinicienne de l'enfance et de la famille, référente du lieu d'accueil parent enfants et psychologue des crèches :

- « Quelques repères pour comprendre mon enfant entre 0 et 3 ans »
- « Mais pourquoi se met-il dans cet état : comprendre les émotions de mon enfant pour mieux l'accompagner »
- « Punir ou ne pas punir telle est la question » a propos de l'éducation bienveillante »
- « Le mien fait déjà ses nuits, et le vôtre ? »

- « Le stress parental : l'expliquer et le prévenir »
- « Ces pleurs qui nous lient »

Cette action, plébiscitée par les parents et grands-parents cette année sera reconduite au début de l'année 2024.

PROJET ACCUEIL INCLUSIF AUX MOSAÏQUES

Depuis environ 2010 l'équipe du multi accueil Les Mosaïques 2 a su proposer des temps d'accueil à une vingtaine d'enfants dans le cadre de l'accueil inclusif.

Au fil des années toutes les professionnelles se sont formées sur le spectre autistique puis dernièrement, la déficience visuelle et de manière individuelle chacune a pu partir en formation par le biais du RGPE ou du CNFPT. Leurs nombreuses expériences leur ont permis de développer une réflexion et un sens de l'observation approfondi pour toujours mieux répondre aux besoins spécifiques des enfants et de leur famille.

Cet accueil nécessite également pour l'équipe des temps de réunion pour les échanges d'observation, l'ajustement de nos pratiques et la mise en place d'actions précises mais aussi des temps de régulation pour libérer la parole des professionnels.

Outre la volonté et l'investissement de l'équipe et de la direction qui contribue à la réussite de cet accueil spécifique, ce fonctionnement encourage également à orienter de manière préférentielle ces situations vers cet établissement municipal.

L'équipe des Mosaïques possède 12 places d'accueil régulier et 8 places d'accueil occasionnel permettant une souplesse permise par moins d'accueil occasionnel si besoin et de répondre aux besoins d'un enfant à besoins spécifiques. Ils sont accueillis 4 jours par semaine par une équipe de professionnels qui travaille en continu pour offrir une stabilité et des repères solides pour les enfants accueillis.

L'ATELIER LECTEURS, UNE ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE HORS LES MURS

Créé en 2022, le club senior lecteur a poursuivi ses lectures au sein des établissements scolaires bouscatais au cours de l'année 2023. Pour rappel, la mission du club de lecteur est de se rendre dans les écoles pour partager un conte, une histoire.

Cet atelier de transmission permet d'augmenter l'estime de soi et l'accomplissement personnel des seniors mais également de tisser des liens entre les anciennes et les nouvelles générations.

UNE NOUVELLE OPÉRATION INTERGÉNÉRATIONNELLE SOUS LE SIGNE DE LA PRÉVENTION : LE DRAGON BOAT

En 2023, le CCAS et le service éducation Jeunesse de la ville du Bouscat en partenariat avec l'Hôpital suburbain du Bouscat, et la Maison sport-santé de Bordeaux Métropole ont mis en œuvre une opération intergénérationnelle autour de la thématique "prévention-santé" à travers une activité Dragon Boat. Ainsi pour l'occasion, une équipe a été créée, composée à la fois de seniors bouscatais de plus de 60 ans et d'enfants âgés de 10-12ans des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) du Bouscat. Le dragon boat est un sport nautique d'équipe qui utilise un bateau orné d'une tête de dragon, très populaire en Asie. C'est un sport de cohésion puisque chaque pagayeur doit suivre le même rythme que les autres pour que le bateau puisse avancer.

JARDIN'ÂGE, UNE ACTION INTERGENERATIONNELLE ET PARTICIPATIVE

Renouvelé en 2023 par le CCAS du Bouscat, le projet Jardin'âge dédié aux activités du jardin, au partage et au lien social localisé au verger municipal a permis à 30 personnes de participer une nouvelle fois à un programme d'ateliers pratiques autour de la production nourricière en milieu urbain. Pour rappel, les ateliers jardinages sont un prétexte pour créer des rencontres, favoriser le lien social et ainsi lutter contre l'isolement sur le territoire. Pour les plus expérimentés, ces rencontres ont été à nouveau l'occasion de partager leurs astuces de jardiniers et pour les novices l'opportunité de s'y initier. Dans le cadre propice et apaisant du verger municipal, des temps conviviaux et des ateliers thématiques ont ponctué l'activité « jardin » et donné lieu à des moments privilégiés organisés avec le pôle petite enfance et les accueils de loisirs mais également quelques déplacements dans les parcs de la Métropole.

Cette année, les bénéficiaires ont accueilli au cours d'une matinée des enfants des crèches municipales et plusieurs familles lors de la Semaine Petite Enfance. A cette occasion, ils ont pu faire découvrir et transmettre leur savoir-faire en proposant des ateliers de plantation et de découverte des essences présentes au Verger.

TRICO'THÉ, UNE ACTION HAUTE EN COULEURS RÉUSSIE

Engagée depuis 2022 dans la démarche Ville amies des Aînés, la ville du Bouscat met en œuvre plusieurs actions dont l'atelier Trico'thé fait partie. En partenariat avec l'Hôpital Suburbain cette nouvelle action a pour objectif de fabriquer des couvertures, doudous, vêtements, en laine et au crochet à destination des enfants hospitalisés de l'Hôpital Suburbain. Ainsi, au cours de la deuxième moitié de l'année 2023, un groupe de 15 Bouscатаises a œuvré grâce aux dons de laine (un appel aux dons avait été effectué en parallèle sur les réseaux sociaux de la Ville) afin d'aller à la rencontre des enfants et leur offrir leurs créations au moment des fêtes.

2^{EME} EDITION POUR L'OPERATION « SEPTEMBRE QUI SAUVE »

Entre pandémie et explosion des maladies chroniques, la ville a un vrai rôle à jouer dans le cadre de son plan communal de santé auprès de ses habitants.

Accompagner les habitants dans un parcours citoyen, en y inscrivant le développement durable, la mobilité douce, la prévention de la santé, la formation aux gestes qui sauvent permet de maintenir sa population dans un bon état de santé. La sensibilisation aux Gestes Qui Sauvent (GQS) est encadrée par l'arrêté du 30 juin 2017.

Elle a pour objectif de sensibiliser le public présent aux gestes de premiers secours. Les gestes appris lors de ces formations ont pour but de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. Cette sensibilisation a permis de diffuser au plus grand nombre la connaissance de ces gestes et faire de ces citoyens un premier maillon de la chaîne des secours. Au total, près de 150 bouscatais se sont formés aux « gestes qui sauvent » au cours de 6 sessions proposées.

OCTOBRE ROSE 2023 : LA VILLE DU BOUSCAT À NOUVEAU MOBILISÉE

Il s'agit de la 4^{ème} année de mobilisation de la Ville du Bouscat et du CCAS dans le cadre de la campagne nationale de prévention au sujet du cancer du sein en partenariat avec l'Hôpital Suburbain. Cette opération qui déroule tout au long du mois d'octobre a pour objectif de rendre moins anxiogène les messages de prévention, encourager au dépistage en le dédramatisant et en le rendant plus accessible et de collecter des dons au profit de la Ligue contre le cancer. De nombreuses actions portées l'année dernière, ont été reconduites dont la mobilisation d'une soixantaine de commerçants du Bouscat dans la récolte des dons au profit de la Ligue. L'année 2023 a également mis à l'honneur l'activité physique et à cette occasion un grand flashmob a été organisé afin de clôturer ce mois de mobilisation et ainsi remercier l'ensemble des parties prenantes.

LA SEMAINE BLEUE AU BOUSCAT

Depuis plusieurs années, la ville du Bouscat organise la semaine bleue, une semaine nationale dédiée aux seniors avec pour objectif de valoriser la place des aînés dans la société et l'importance des liens entre les générations. Organisée entre le 2 et le 8 octobre 2023, cette semaine a été jalonnée d'activités physiques, culturelles et d'échanges afin de répondre au maximum aux besoins de tous les seniors Bouscatais. Ainsi l'ensemble des acteurs du territoire qui travaillent au quotidien auprès des personnes âgées (Etablissements pour personnes âgées, Hôpital Suburbain, Maison sport-santé de Bordeaux Métropole, Résidences autonomie, centres sociaux, etc.) ont mis en œuvre et ont proposé en étroite collaboration avec la Ville des actions pour et avec les seniors bouscatais. A ce titre, des ateliers bien-être et activités physiques, des temps

d'échanges, une projection mais également le 1^{er} forum « Vivre sénior » avec 14 stands pour informer sur l'adaptation des logements, l'aide à domicile, les différents types d'hébergements ont été proposés au cours de cet évènement.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES SÉNIORS ET ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE

Permettre à chaque sénior bouscatais d'avoir accès aux services publics, à une offre culturelle et de loisirs de qualité, à l'information, ou à la mobilité fait partie des missions du pôle sénior. Il est un lieu ressource pour les 65 ans et plus et offre aux aînés la possibilité de rompre avec l'isolement. Il favorise également les rencontres conviviales, et est vecteur de lien social.

A cet égard, de nombreux services, animations, expériences ont été proposées en 2023 :

- 30 animations culturelles telles que le portage de livre à domicile, des ateliers d'écriture, des ateliers créatifs et des soirées spectacle en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles
- Une cérémonie dédiée pour fêter le début de l'année à laquelle 170 séniors ont participé
- 3 soirées « foodtrucks » au cours desquelles, les espaces extérieurs des résidents autonomie ont été animés
- 160 ateliers autour du maintien de l'activité physique et des capacités cognitives ont été organisés
- 15 séances de découverte à l'utilisation de casques virtuels ont été proposées

- PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

LE SERVICE PRÉVENTION EN ACTION DANS LES SERVICES

La structuration du service prévention initiée en 2020 se poursuit. En effet, les deux conseillers de prévention sont désormais épaulés par un réseau d'assistants de prévention au sein de l'ensemble des directions de la Ville. Ils permettent à l'ensemble des agents de la Ville et du CCAS de signaler à la collectivité l'existence de risques professionnels.

Ils ont pour mission principale de faire vivre les Registres Santé et Sécurité au Travail mis à jour au sein de l'ensemble des services, en communiquant leur utilité à leurs collègues et en les incitant à les renseigner lorsque l'existence d'un risque professionnel est constatée. Ce réseau d'assistants de prévention vise à favoriser une meilleure remontée de l'information de terrain concernant la santé et la sécurité au travail de la Ville et du CCAS du Bouscat, et permettra d'alimenter et mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels, en vue d'améliorer de manière permanente les conditions de travail au sein des services de la Ville et du CCAS du Bouscat.

En 2023, des registres Santé et Sécurité au Travail (SST) ont été diffusés sur l'ensemble des sites municipaux.

La collectivité a également recruté son propre médecin du travail, qui reçoit les agents pour des visites périodiques ou spontanées, et effectue des visites au sein des services en vue de réaliser des études de poste et de formuler des conseils en santé ou en prévention. La présence de proximité du médecin au sein de la collectivité permet de développer le nombre de créneaux de visites au bénéfice des agents et ainsi proposer un meilleur suivi et traitement médical des situations individuelles.

DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET DES SÉANCES D'ANALYSE DE LA PRATIQUE POUR LES PROFESSIONNELLES DES CRÈCHES ET DE LA CRÈCHE FAMILIALE

Chaque année, les équipes des crèches bénéficient de 3 journées de travail d'équipe, en dehors de la présence des enfants, et 3 séances d'analyse de la pratique animées par un psychologue extérieur, pour penser leurs pratiques, se former et renforcer la cohésion d'équipe autour des valeurs communes. En 2023, une journée pédagogique a également été organisée pour la première fois, à Arcachon à destination des assistantes maternelles de la crèche familiale. Cet engagement permet de répondre à deux principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant :

Principe N° 9 « *Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.* »

Principe N°10 : *j'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents*

UN SÉMINAIRE DE MOBILISATION POUR LA DIRECTION EDUCATION JEUNESSE ET SPORT

Le traditionnel séminaire de pré-rentrée a réuni l'ensemble des agents de la Direction de l'Education, de la Jeunesse et du Sport.

Sur les 4 demi-journées, ils ont pu participer à des ateliers organisés par le service administratif de la Direction et animés par des experts, autour :

- De la transition écologique
- Du vivre ensemble et des enjeux de l'égalité fille-garçon
- Des bienfaits de l'activité sportive
- Des questions de violence

C'est la troisième fois que tous ces acteurs des temps de l'enfant étaient réunis sur un temps commun pour se rencontrer, échanger et se former ensemble. L'objectif étant d'acquérir pour tous les bases d'une culture professionnelle commune, afin de devenir des acteurs efficaces du projet Génération Alpha et conscients de leur rôle de premier ordre dans la réalisation de ses objectifs.

Ce temps collectif aura lieu chaque année, avant la rentrée et s'envisage dans une logique plus large d'accès à la formation, souhaitée par les élus pour valoriser les agents.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE TERRITORIALE DE SECURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

En 2023, la ville a construit sa nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2023-2026 avec une présentation en assemblée plénière en novembre en suivant 5 axes avec des actions mises en œuvre dès 2023 :

Axe 1 : Lutter contre toutes les formes d'incivilités en favorisant le bien-vivre ensemble

Axe 2 : Lutter contre toutes les formes de violences et augmenter les moyens d'accompagnement des victimes

Axe 3 : Lutter contre les conduites addictives et le trafic de stupéfiants

Axe 4 : Faire baisser le nombre de cambriolages et d'atteintes aux biens

Axe 5 : Consolider/ améliorer toutes les formes de coopération/ partenariat entre les acteurs de la sécurité et de la prévention

Axe 6 : Anticiper pour prévenir les risques majeurs et les violences liées

Pour rappel, un CLSPD favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et définit des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. La politique de prévention de la délinquance se construit dans le cadre d'un réseau de confiance constituée de l'ensemble de partenaires

institutionnels et associatifs. Cette coopération prend forme au sein du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Par ailleurs, il est **l'instance clé de la prévention dans le projet de politique de la ville.**

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE VILLE ET INSTALLATION DE MODULES SPORTIFS

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement du Contrat de Ville métropolitain qui a expiré au 31 décembre 2023.

Dès le mois de janvier 2023, une démarche a été engagée à l'échelle du quartier pour définir les objectifs et actions qui seront inscrits dans cette nouvelle contractualisation. Une phase de concertation et d'expression des habitants a été menée entre mars et juin 2023. Les élus du Bouscat sont allés à la rencontre de tous les habitants du quartier prioritaire dans le cadre d'un porte à porte. Une dernière phase de co-construction avec les habitants et les associations du quartier a été réalisée au dernier trimestre 2023 début 2024, suivi de la rédaction finale du projet.

En parallèle, un projet phare a été mené dans le quartier Champ-de-courses en concertation avec les habitants.

Tout d'abord, l'idée émane des habitants, représentés par un groupe de jeunes qui avaient demandé à rencontrer des élus en 2021, et leurs avaient présenté leurs idées pour développer la pratique sportive dans le quartier pour se « responsabiliser » et « éviter l'ennui ».

En reprenant ces idées, une équipe s'est constituée et ces projets d'équipements ont été précisés grâce à un travail de collaboration rapprochée entre les services de Gironde Habitat, les services de la politique de la ville des deux villes (Eysines et le Bouscat), les services des sports et les services techniques.

L'État via l'Agence Nationale du Sport a octroyé un soutien à hauteur de 50% du budget (HT) à la ville du Bouscat (29 112€), permettant la concrétisation de ces installations, à travers l'appel à projets « 5000 terrains de sport d'ici 2024 ». Bordeaux Métropole contribue aussi dans le cadre du contrat de CODEV, et du règlement d'intervention Politique de la Ville à hauteur de 20 % HT (11 925€).

Une fois le type d'équipement défini et les subventions accordées, le choix du modèle des équipements a été réalisé avec les habitants.

Installés à la fin de l'année 2023, ces 3 équipements seront inaugurés au début de l'année 2024 dans le quartier Politique de la Ville du Champ de Courses.

SOUS-VOLET 6 : DÉVELOPPER, INNOVER, COMMUNIQUER

- MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

FORFAIT MOBILITES DURABLES POUR LES AGENTS

Le « forfait mobilité durable » favorise et incite les salariés à intégrer des déplacements doux et durables dans leurs habitudes quotidiennes. C'est le cas pour 26,3% des agents en 2023 contre 25% en 2022.

ACCOMPAGNEMENT MOBILITÉ DES SENIORS

L'objectif de ce service est de permettre à tous les seniors Bouscatais et personnes les moins autonomes de participer à la vie locale notamment en instaurant l'accessibilité à la culture, à l'activité physique, aux soins de proximité et aux courses de proximité. En 2023, le service du transport à la demande a permis de réaliser 342 trajets pour une centaine de bénéficiaires. De plus, le CCAS a également proposé une fois par mois un accompagnement gratuit des seniors aux spectacles de l'Ermitage et a poursuivi le déploiement d'activités telle que la découverte du territoire bouscatais à travers des marches collectives. Un travail d'ampleur a également été effectué afin de leur faciliter l'accès aux soins et l'aide aux courses.

CHALLENGE MOBILITÉ INTER-ECOLES

« Aller à l'école autrement » est le défi proposé aux familles, parents, enfants, équipes éducatives, lors du Challenge de la mobilité interécoles. Cette action organisée par Bordeaux Métropole et coordonnée par le pôle jeunesse de la Ville, vise à favoriser et promouvoir les mobilités alternatives sur les déplacements domicile/école. La Direction Education jeunesse et sport du Bouscat s'est inscrite dans l'opération cette année encore, fort des succès rencontrés les années précédentes. À travers cette participation au Challenge, la Ville souhaite encourager la pérennité du report modal adopté pour l'occasion et fédérer les acteurs impliqués autour d'une réflexion plus globale sur l'écomobilité scolaire. Un objectif ambitieux mais essentiel pour répondre aux enjeux de santé, d'environnement, de sécurité et de qualité de vie et d'engager les jeunes générations vers une mobilité citoyenne. Avec une progression constante de participation sur les 9 écoles inscrites dans ce défi, le succès du Challenge chaque année confirme donc l'intérêt de tous pour ce sujet. Les maternelles ont réalisé le plus fort taux de report modal et les élémentaires la meilleure évolution d'une semaine sur l'autre. La marche a été le principal mode de déplacement choisi comme alternative.

Le taux de participation au Challenge de la mobilité inter-école organisé au mois de mai, et pour la 4^{ème} année consécutive, a démontré le report modal conséquent opéré et pérennisé par près de 80% des familles.

ÉLARGISSEMENT DU DISPOSITIF « RUES ECOLE »

Pour encourager et sensibiliser, parents, enfants et l'ensemble des usagers, la Ville a poursuivi le principe des « Rues école » une fois par semaine, le vendredi. Au mois de novembre 2023, la rue Bonnaous est passée à 4 matins par semaine et le dispositif a été étendu sur les groupes scolaires centre 1 et 2 ainsi que sur la maternelle centre.

- CONNECTIVITÉ ET NUMÉRIQUE

LA DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES D'URBANISME : FOCUS SUR LA PREMIÈRE ANNÉE

Pour rappel, conformément aux dispositions de la loi ELAN la commune du Bouscat dispose depuis 2022 d'une téléprocédure lui permettant de recevoir et instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées. Après une année de mise en place et de communication et d'accompagnement auprès des administrés, 80% des dossiers d'urbanisme ont été déposés de façon dématérialisée en 2023 ce qui a permis un gain de temps pour les instructeurs et les pétitionnaires dans le suivi de leurs dossiers.

« MA VILLE FACILE » : UNE APPLICATION QUI ACCOMPAGNE LE QUOTIDIEN DES BOUSCATAIS

En partenariat avec Bordeaux Métropole, la ville du Bouscat a lancé en 2023 une application mobile permettant d'avoir à portée de main, les informations communales essentielles en un clic. En fonction des besoins de chacun, les outils de cette application offrent plusieurs possibilités comme de consulter l'agenda et les actualités de la Ville ou d'accéder aux éléments qui touchent votre quotidien tels que les transports en commun, la collecte des déchets ou l'emplacement des déchetteries proche de votre domicile. Elle permet en outre à tous les utilisateurs de faire un signalement voirie ou espace public lorsqu'un dysfonctionnement technique ou matériel est constaté, mais aussi de donner son avis lorsque la Ville organise une concertation en ligne.

- INNOVATION ET TRANSITION

LABEL ENGAGÉ RSO : 3^{EME} EVALUATION AU NIVEAU CONFIRME POUR LA VILLE

La démarche RSO de la ville du Bouscat a de nouveau été labellisée par l'organisme indépendant AFNOR Certification au niveau « confirmé » en 2023.

Au mois de septembre 2023, la Ville a souhaité renouveler cette évaluation pour conforter ses engagements déjà affirmés depuis 2010 dans le cadre de ses deux Agenda 21 successifs et des deux précédentes évaluations RSO (2016 et 2020). Cette démarche volontaire de la Mairie vise à expertiser les politiques publiques menées par la collectivité et d'en évaluer leurs impacts. En d'autres termes, elle permet d'identifier comment la Ville du Bouscat, en tant qu'acteur de la société, investit les champs du Développement Durable et de la responsabilité sociale.

Le résultat obtenu, « niveau 3 sur 4 », confirme la performance de la démarche RSO mise en place par la commune. Cette labellisation réalisée par AFNOR Certification exige de fournir des preuves objectives de la maîtrise des impacts sociaux, environnementaux et économiques de ses activités. Au mois de septembre, deux auditeurs indépendants d'AFNOR Certification ont mené plus de quarante interviews auprès d'élus, des services et des parties prenantes externes et étudié un grand nombre de documents élaborés par la collectivité.

La ville du Bouscat est une des rares communes françaises de même strate à aller aussi loin dans l'évaluation de sa politique RSO. Un moyen d'objectiver la performance et d'identifier des axes de progrès dans une dynamique d'amélioration continue et de transparence inhérente à la démarche.

Le label Engagé RSO examine plus de 50 critères regroupés autour de 5 thèmes généraux :

- vision RSE et gouvernance associée,
- gestion interne responsable,
- dynamique de développement et aménagement territorial,
- services aux populations et cohésion sociale,
- transition écologique et énergétique.

Le rapport final de l'AFNOR met en avant de nombreux points forts parmi lesquels :

- La rénovation réussie de la feuille de route RSO en 2022 en totale cohérence avec la démarche Le Bouscat 2030 axée sur des projets structurants et les 17 objectifs de Développement durable,
- Une politique de mobilité affirmée et un schéma patrimonial et énergétique en cours
- Un maintien de l'exemplarité du service public et de l'accueil et une attention accrue à la qualité de vie au travail
- Un plan d'action sur la transition énergétique ambitieux et le renforcement de la végétalisation

Cette nouvelle évaluation ouvre ainsi de nouvelles pistes de progrès telles que la poursuite des actions en matière de ruissellement de la démarche dans l'ensemble de la collectivité et auprès de ses partenaires en particulier associatifs, un approfondissement des initiatives en matière de concertation, au renforcement de l'inclusion numérique et à une meilleure intégration des critères RSO dans la politique d'achat.

LA VILLE POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

La loi de transition énergétique pour une croissance verte engage l'Etat et les collectivités locales à agir pour devenir des acteurs clefs du changement dans ce processus. A ce titre, la Ville du Bouscat poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique, initié lors des précédentes mandatures avec pour objectifs d'agir sur les plus gros gisements « énergivores ». Pour pouvoir mettre en œuvre, orienter et prioriser des actions efficaces en matière de performance énergétique sur le plus long terme il est indispensable de disposer de données précises sur l'état des lieux du bâti et les impacts associés. Aussi, deux ont été initiées au cours de l'année 2023 :

- **Lancement d'un Schéma directeur immobilier et énergétique** : c'est un outil qui va permettre de donner une vision exhaustive du patrimoine et disposer d'un plan de travaux répondant aux enjeux des prochaines années : conformité, salubrité, état général du bâti, transition énergétique et décarbonation, optimisation de l'occupation. La première phase a été engagée et s'achèvera fin 2023 pour une livraison du Schéma directeur à la fin du 1er semestre 2024.
- **Lancement d'un Bilan Carbone Patrimoine et compétences** : la Ville a renouvelé cette démarche volontaire qui a pour objectif de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre afin d'identifier les principaux postes d'émissions et d'établir un plan de réduction. Une restitution est prévue début 2024.

En parallèle, via son plan pluriannuel de travaux, la Ville a poursuivi son plan d'actions en faveur de l'amélioration des indicateurs :

- L'équipement en LED de l'éclairage public, permettant ainsi de réduire de 40% de la consommation en électricité sur la période janvier/août 2023. En 2024, 100% du parc sera équipé en LED.
- La baisse des consignes de températures dans l'ensemble des bâtiments publics en été et hiver a permis de baisser de 28% la consommation d'électricité sur la période de chauffe et de climatisation, grâce au décalage et à la réduction dans le temps.

2^{EME} ÉDITION DE L'ACCÉLÉRATEUR DES TRANSITIONS DES ENTREPRISES

Le 25 septembre 2023, la Ville et ses partenaires des chambres consulaires et de Bordeaux Métropole ont organisé des Rencontres économiques professionnelles permettant d'accélérer la transition écologique et énergétiques des entreprises.

Cette matinée de rencontres, de témoignages et de tables rondes a permis de porter à la connaissance des artisans, commerçants et PME les dispositifs d'aides, les dernières dispositions réglementaires, des solutions clés en main et des outils permettant d'accélérer leurs transitions.

Une quinzaine d'opérateurs et de prestataires sont venus présenter leurs offres et les leviers à activer pour diminuer les coûts des entreprises liés à l'énergie, aux mobilités et à la logistique, et aux déchets/biodéchets.

L'ILOT PEUGEOT : ENTRE CONCERTATION ET VALORISATION DE L'ESPACE

Située en plein cœur du tissu d'échoppes de la Barrière du Médoc, l'ancienne concession Peugeot jouit d'une situation unique dans la métropole (Boulevards, tramway, Parc Bordelais, commerces et services). Pour rappel, après un appel d'offres mené par la FAB en 2021, c'est le groupe Lamotte, associé à l'Agence 3F et l'architecte Jacques Boucheton qui a été retenu, avec la création d'un tiers-lieu situé au cœur de l'îlot, dans lequel seront installés une librairie indépendante, un café-cuisine, un laboratoire de fabrique littéraire (ouvert à tous) et un jardin partagé.

L'année 2023 a été consacrée à la préparation du dossier de permis de construire (calages techniques), à la communication du projet aux riverains par le promoteur et ses partenaires mais également à l'occupation temporaire par une association culturelle d'une partie de l'ancien garage. Pour cela, une réunion de présentation sur un périmètre plus large a été organisée en novembre 2023 et une concertation plus spécifique a été menée pour les riverains mitoyens au projet. En parallèle, en juillet 2023, « Le Lieu Inspiré » co-fondé par Marie Lozano a remporté l'Appel à manifestation d'intérêt de la Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab) et de la Ville du Bouscat pour l'occupation temporaire d'une partie de l'ancien garage automobile. L'association a donc ouvert un Centre d'art et de création autour du livre. Au travers d'installations immersives, d'espaces de jeu libre et d'ateliers créatifs, tous peuvent venir stimuler leur imagination.

FIN DES TRAVAUX DE L'EXTENSION DE LA ZA GODARD

Les travaux d'agrandissement et d'aménagement de la ZA Godard se sont terminés en fin d'année 2023 avec les premières installations d'entreprises.

- Bouteille d'Eauteur et Seridial, entreprises sœurs, qui étaient au démarrage du projet. Elles sont spécialisées dans la personnalisation de carafes à eau ou à vin, verres et gourdes.
- Hadès, bureau d'investigations archéologiques, qui a la spécificité d'être une société coopérative et participative (SCOP) réalise des expertises, des fouilles et des études scientifiques pointues.
- Le caviste Chai Mica, entreprise fondée par Michaël Llodra, s'installe pour notamment concevoir et fabriquer des caves sur mesures.
- La société FIMCO et sa marque Conserves parallèles, conserves de produits de la mer sont également des occupants de la zone.

C'est ainsi que ladite zone voit ainsi son attractivité économique renforcée avec de belles synergies à venir.

LE CLUSTER CHEVAL DU SUD-OUEST SE RÉUNIT ET S'INSTALLE A L'HIPPODROME

Début 2023, le réseau « SO-Horse-Alliances » a réunit ses membres au sein des locaux de Lim GROUP sur le site de l'Hippodrome, et a invité la Mairie à se joindre aux échanges.

Plus d'une quarantaine d'acteurs gravitant autour des métiers de la filière équine étaient présents : entreprises équestres ; santé, nutrition, soins ; équipement, formation ; infrastructure ; institutions, média ; édition, événementiel ; services, transport, etc.

Le Cluster SO-Horse-Alliances, réseau professionnel de la SporTech Équine du Sud-Ouest regroupe des entreprises de la filière équine du Sud-ouest (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), afin d'initier et soutenir l'échange de leurs savoir-faire, qu'elles travaillent ensemble en cohérence et qu'elles mutualisent leurs moyens pour mieux vendre, innover sur leurs marchés en intégrant les enjeux de responsabilité sociétale des entreprises.

Son siège social s'établit désormais au sein de l'Hippodrome, renforçant d'autant plus la place du Bouscat dans cette filière équine. D'autres projets sont en cours.

VOLET 2 : GRANDS PROJETS

SOUS-VOLET 1 : INAUGURATION DE LA HALTE FERROVIAIRE

La halte ferroviaire « Le Bouscat Sainte-Germaine » a été inaugurée le 1^{er} juin 2023 et a ouvert la voie au Réseau Express Régional Métropolitain. Financé par l'État, la Région, Bordeaux Métropole et la Ville du Bouscat, ce projet d'envergure répond à la fois aux nouveaux besoins de déplacements des néo-aquitains et des Bouscatsais et aux enjeux climatiques, et s'inscrit dans une dynamique urbaine et d'interconnexions grâce à la création d'un Pôle d'Échanges Multimodal.

Cette nouvelle halte ferroviaire est située sur la ligne de TER 42 « Bordeaux – Pointe-de-Grave » et est à proximité immédiate de la station du tram D « Sainte-Germaine ». En parallèle, elle a fait l'objet de nombreux aménagements permettant d'ouvrir le pôle multimodal sur le quartier et de le rendre accessible à tous : création de deux quais, installation d'ascenseurs et escaliers, création d'un parvis végétalisé et équipé de mobiliers, d'écrans d'information voyageurs et d'un abri vélo sécurisé.

SOUS-VOLET 2 : LE PROJET I-TER A OUVERT SES PORTES

Sur l'emprise de l'ancienne gare Ravezies, ce projet réalisé par Spie Batignolles Immobilier et dessiné par le cabinet d'architectes EDCM a intégré le paysage bouscatsais après plusieurs mois de travaux. Les étudiants de l'école du numérique YNOV Campus ont pu faire leur rentrée au mois de septembre 2023 dans un bâtiment flambant neuf de 4 600m², avec amphithéâtre, salles et studios de production et terrasses plantées et aménagées. De plus, 7 700m² d'activités commerciales et économiques (dont un supermarché) ont été livrés au cours du mois de novembre dans le second bâtiment. Outre un accès immédiat au tramway, le socle de circulation de ces 2 bâtiments presque jumeaux, est connecté à la fois à la Ligne Verte et à la halte ferroviaire et le Pôle d'échanges multimodal du Bouscat Sainte Germaine.

SOUS-VOLET 3 : PROJET DE RÉHABILITATION DU CASTEL D'ANDORTE

En octobre 2023, il a été décidé de décomposer le projet en 2 phases. La première phase consistera à restaurer la totalité du Castel et à reprendre ou refaire les toitures de tous les bâtiments qui composent cet ensemble architectural.

La deuxième phase, à compter de 2026, verra la restauration de la chapelle, des bains et la réhabilitation du pendant de la chapelle ainsi que les salles du Carré.

L'estimation des travaux sera réactualisée, les appels d'offres seront également relancés. Le début des travaux est prévu pour la rentrée 2024.

SOUS-VOLET 4 : VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

L'ambition de végétalisation des cours d'école s'inscrit dans la ligne portée au Bouscat depuis des années, de préservation des espaces végétales, avec plus de 53 % d'espaces verts publics et privés sur le territoire, soit 12m² par habitant.

Le Programme « Un quartier, un parc » a permis d'ouvrir un espace vert dans chaque quartier ainsi qu'une parcelle fruitière municipale accessible aux scolaires. Le projet éducatif de territoire élaboré en 2021, Génération Alpha, priorise ainsi la mise en place d'une véritable politique de développement durable en direction des enfants et des jeunes. Et ce en développant des projets directement en lien avec l'Éducation nationale et les enseignants, engageant les ménages et les familles à agir.

A ce titre entre 2022 et 2023, les cours d'école du groupe Centre ont fait l'objet d'une concertation élargie (enfants, enseignants, animateurs, éducateurs sportifs et agents d'entretien et de restauration) afin de réfléchir à ce que pourraient devenir ces espaces situés au cœur des écoles.

La Ville a investi près de 744 000€ dans ce projet de végétalisation et réaménagement de ces espaces.

A partir de là :

- Les espaces ont été repris
- Le patrimoine arboré existant a été valorisé, protégé et étendu,
- De nouvelles essences d'arbres ont été plantées,
- Des espaces de plantation pédagogiques ont été installés ou préservés (verger, potager),
- Des espaces thématiques ont été créés (jeux, espace zen, etc.)

SOUS-VOLET 5 : SPORTS, LES GRANDS TRAVAUX SE POURSUIVENT

- **Le gymnase Jean Martial** est en cours de rénovation dont les salles de basket et de musculation. La performance énergétique fera également partie des travaux de rénovation. La fin des travaux est programmée pour 2024.
- **La piscine des Écus** fera peau neuve. La rénovation portera à la fois sur les façades et le hall d'accueil. Le confort acoustique et thermique sera amélioré. La fin des travaux est prévue au cours du 2^{ème} trimestre 2025.
- **Un street workout** et un mur d'escalade seront inaugurés dans le quartier politique de la ville Champ-de-Courses
- **Un espace de vie skatable** va être aménagé à la Plaine des Ecus.

L'ensemble de ces grands projets constituent un des axes forts de la politique sportive engagée notamment dans le cadre du projet Le Bouscat 2030, où la pratique sportive occupera une place prépondérante.

SOUS-VOLET 6 : LE BOUSCAT 2030 : UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

Tout à la fois, démarche et projet, perspectives et réalités, Le Bouscat 2030 est une invitation à imaginer la ville de demain. Issu d'une réflexion critique et volontariste sur l'aménagement de l'espace public après la crise sanitaire et en résonance avec l'actualité climatique, Le Bouscat 2030, après avoir fait l'objet d'une première maturation au sein de l'équipe municipale, s'est enrichi d'un diagnostic mené par l'A'Urba (Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine). Celui-ci formule plusieurs propositions axées sur le développement de « nouvelles centralités » et ciblées sur le déploiement de nouveaux lieux mêlant sport et santé, générant un nouveau lien social. Au-delà de cette dimension purement géographique, Le Bouscat 2030 est aussi l'occasion pour nous de requestionner la place des citoyens, des associations, de la culture, des animations au sein de notre écosystème communal. Etant donné qu'il touche toutes nos grandes politiques publiques et qu'il ambitionne d'être notre boussole pour les années à venir, il était évident que ce projet devait évoluer rapidement en une démarche citoyenne permettant sa co-construction.

Entre 2022 et 2023, les places Gourribon et Blaise Pascal ont fait l'objet d'ateliers de concertation avec les habitants. Au cours de ces temps d'échanges, ils ont pu faire part de leur vision du devenir de leur environnement, de leur rue, de leur place, de leur trottoir, de leurs équipements publics alentours, etc.

Par la suite, ces ateliers ont donné lieu à des phases d'études de faisabilité afin de travailler et évaluer les différentes propositions émises. Une fois validées, les propositions retenues seront réalisées au cours de l'année 2024.

En parallèle, d'autres lieux ont été identifiés et feront l'objet d'une approche similaire au cours de l'année 2024.

Pour rappel, quels défis pour le Bouscat 2030 ?

- Adapter la ville aux nouveaux défis climatiques, socioculturels et sanitaires
- Repenser ainsi la place de l'habitant dans la cité
- Transformer l'espace public en un espace des possibles (un espace d'expression artistique, un espace de culture hors les murs, un espace qui favorise à la fois les rencontres, le vivre ensemble et l'ouverture aux autres, un espace intergénérationnel, un espace multifonctionnel alliant sport, santé, loisirs, partage, etc.)
- Coconstruire enfin cette ville de demain avec les habitants

Quelle méthodologie ?

Deux ateliers seront menés par quartier/ lieux bouscatais :

- **Place à l'écoute active des citoyens** : Le premier atelier sera mené sur site avec les habitants invités à participer (via un courrier dans leur boîte aux lettres) à un temps d'échanges
- **Place à la restitution** : Le deuxième atelier sera dédié à la présentation de l'ensemble des propositions validées (dont la faisabilité aura été préalablement étudiée par les services de la Ville) ainsi que le rétroplanning de mise en œuvre de celles-ci.

VOLET 3 : PRIX ET LABELLISATIONS

SOUS-VOLET 1 : CERTIFICATIONS

LA CERTIFICATION QUALIVILLES

La ville est engagée depuis 2015 dans une démarche qualité à travers un vaste plan d'amélioration de son accueil. Placer l'utilisateur au cœur de ses préoccupations et valoriser l'image d'un service public de qualité, tels sont les objectifs poursuivis. La démarche de certification Qualivilles est un engagement durable et optimal au service du public, sur la qualité d'accueil, de l'information, de l'orientation et du traitement des demandes. Elle permet de renforcer l'implication du personnel municipal, tout en valorisant son savoir-faire, afin de répondre aux attentes de plus en plus diverses des administrés.

L'accueil de l'Hôtel de Ville, le service des formalités administratives (titres d'identité), de l'état-civil, des élections et des affaires funéraires, constituent le périmètre de certification.

Un auditeur certifié par l'Afnor (Association Française de normalisation) organisme agréé indépendant, contrôle tous les ans au mois de février ces services afin de vérifier qu'ils répondent bien aux exigences du référentiel Qualivilles. Ce document de référence est composé de 23 engagements de service portant sur les relations quotidiennes des administrés avec les services municipaux parmi lesquels une signalétique adaptée pour accueillir et orienter, un point d'accueil informatif, un personnel d'accueil compétent, des actes fiables, des délais de délivrance d'actes respectés, etc.

SOUS-VOLET 2 : LABELS

LABEL ENGAGE RSO : 3EME EVALUATION AU NIVEAU CONFIRME POUR LA VILLE

La Responsabilité Sociétale des Organisations « RSO » (ou RSE pour les entreprises) mesure la contribution d'une entreprise, collectivité ou tout autre acteur, au Développement Durable sous le prisme de sa responsabilité environnementale, sociale et économique. La démarche RSO de la ville du Bouscat vient d'être à nouveau labellisée par l'organisme indépendant AFNOR Certification au niveau « confirmé ».

Au mois de septembre 2023, la Ville a souhaité renouveler cette évaluation pour conforter ses engagements déjà affirmés depuis 2010 dans le cadre de ses deux Agenda 21 successifs et des deux précédentes évaluations RSO (2016 et 2020). Cette démarche volontaire de la Mairie vise à expertiser les politiques publiques menées par la collectivité et d'en évaluer leurs impacts. En d'autres termes, elle permet d'identifier comment la Ville du Bouscat, en tant qu'acteur de la société, investit les champs du Développement Durable et de la responsabilité sociale.

Le résultat obtenu, « niveau 3 sur 4 », confirme la performance de la démarche RSO mise en place par la commune. Cette labellisation réalisée par AFNOR Certification exige de fournir des preuves objectives de la maîtrise des impacts sociaux, environnementaux et économiques de ses activités. Au mois de septembre, deux auditeurs indépendants d'AFNOR Certification ont mené plus de quarante interviews auprès d'élus, des services et des parties prenantes externes et étudié un grand nombre de documents élaborés par la collectivité. Parmi les points forts retenus

- La rénovation réussie de la feuille de route RSO en 2022 en totale cohérence avec la démarche Le Bouscat 2030 axée sur des projets structurants et les 17 objectifs de Développement durable,
- Le maintien de l'exemplarité du service public et de l'accueil et une attention accrue à la qualité de vie au travail

LABEL VILLE PRUDENTE : DEUX CŒURS CONFIRMES POUR LE BOUSCAT

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière à travers le Label Ville Prudente. Le deuxième cœur obtenu l'année précédente a été confirmé en 2023, permettant à nouveau de conforter les efforts engagés en matière d'aménagements et de sécurisation de la voie publique mais aussi de sensibilisation des usagers.

En 2023, plusieurs projets qui ont été réalisés afin de renforcer la sécurité des usagers sur la voie publique :

- Les aménagements de la rue Mandel
- La création des zones de rencontre, rue Roche
- La poursuite des aménagements en matière de sécurisation des abords des établissements scolaires
- L'installation de nouveaux radars pédagogiques
- L'élargissement du dispositif des « Rues aux écoles »

- Les aménagements pour apaiser le quartier Jean-Jaurès

LA CRECHE PASSERELLE LABELLISEE ECOLO-CRECHE

Délivré par l'association Label Vie, le label écolo-crèche© est un label de Développement durable dédié à la petite enfance. Cette démarche vise à améliorer la qualité de vie des enfants et des professionnels travaillant au sein des structures de la petite enfance à travers un plan d'actions défini. Celui-ci relève de la santé, de la gestion des déchets, de la performance énergétique des bâtiments, de l'alimentation, de l'entretien des locaux, des jeux et activités récréatives, de la formation du personnel et du lien social dans son ensemble.

Depuis 2018, la Direction Petite Enfance s'est engagée dans la démarche Ecolo-crèche©. Un projet d'envergure et de longue haleine qui a permis dans un premier temps d'évaluer les actions mises en place au sein des crèches en matière de Développement durable, de former les agents et définir des axes de travail pour renforcer certains champs. En 2021, la crèche pilote de la démarche, la Providence, devenue la Passerelle, a été officiellement labellisée pour une durée de 3 ans. Cette distinction récompense le travail mené par les équipes et conforte le pôle Petite Enfance dans son engagement en faveur du Développement durable.

En 2023, un travail a été mené par la Direction Petite Enfance et l'équipe de la Passerelle afin de mettre en lumière les actions mises en œuvre au cours de ces dernières années et ainsi confirmer l'engagement fort en faveur de cette démarche. L'objectif de ce travail est de maintenir la labellisation, obtenue, 3 années auparavant et ainsi être à nouveau distinguée en 2024.

VOLET 4 : INSTANTANÉS

>> Tour d'horizon en images de l'année 2023 – en ligne